



## Et la concertation ?

La démarche de concertation, entamée en 2010, ne s'arrête pas aujourd'hui.  
Le projet sera présenté au fil de son avancement.  
Des échanges entre tous les Caladois seront poursuivis.



## Les habitants, acteurs du quartier Quarantaine



Depuis 3 ans, la Ville de Villefranche-sur-Saône a engagé des échanges sur le projet d'éco-quartier Quarantaine entre les Caladois et les différents partenaires.

Un dialogue s'est mis en place au travers de comités consultatifs, d'ateliers urbains, de contributions écrites et de réunions publiques pour échanger sur l'avenir du futur quartier : logements, commerces, équipements publics, espaces publics, transports et prise en compte des enjeux du développement durable en sont les principales thématiques.

**Objectif : construire un quartier durable pour tous.**

## Réunion publique : présentation du projet à tous

Le projet s'enrichit de l'ensemble des réflexions des habitants au travers de différents modes de concertation (ateliers, réunions...). Cette plaquette permet à chacun de découvrir le projet du nouveau quartier Quarantaine et ses grands temps de réalisation.

**Objectif : partager les réflexions sur le quartier. Présenter le projet dans son ensemble.**

— Périimètre de la ZAC

- - - Périimètre non aménagé



## Un site de 9 hectares

Dans les 10 prochaines années, le quartier de la Quarantaine commencera un nouveau chapitre de son histoire.

Ce site de 9 hectares prolongera le centre-ville de Villefranche.

Des programmes immobiliers contemporains, des commerces de proximité, un multiplexe cinématographique et son parking en silo chercheront à satisfaire le plus grand nombre.

Un quartier novateur conçu en tenant compte des enjeux du développement durable.

## Les objectifs d'un projet d'envergure intégré à la ville :

**Créer un quartier durable de référence centré sur un parc.**

Confort acoustique, sobriété énergétique, biodiversité. Le quartier sera tourné vers la prise en compte des innovations écologiques les plus abouties pour en faire un lieu de vie des plus agréable et confortable.

**Créer un quartier de centre-ville avec ses commerces,** en privilégiant les modes doux de déplacement et les transports en commun. Rues partagées (voitures/piétons) avec zones 30 km/h et zones de rencontre.

**Un quartier pour tous et avec tous,** intégrant une mixité sociale et générationnelle. Le programme des constructions introduit des exigences en terme d'occupation des logements : social, accession, résidence senior et logements adaptés.

**Accueillir des équipements structurants** à l'échelle de l'agglomération.

Octobre 2013



- Batiments existants
- Nouveaux Logements
- Périmètre de la ZAC
- Périmètre non aménagé



## Loisirs et détente



Un multiplexe cinématographique de 10 salles sur l'emplacement de l'ancienne usine Marduel, un parking et des commerces de proximité. Ouverture prévisionnelle fin 2015.

Un parc public de 1,2 hectare constituera un poumon vert au cœur de la ville avec des espaces thématiques. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et offrira, entre autres, jeux d'enfants, bancs de repos, agrès sportifs et pelouses publiques.

## Constructions

- Une résidence de personnes âgées
- 600 logements (environ) :
  - 450 en accession libre
  - 120 en locatif social
  - 30 en accession sociale
- Des commerces :  
Alimentation, brasserie, loisirs
- Des places de stationnement :  
Environ 350 places en silo

## Aménagements

Rues partagées publiques, mail planté places, parvis et parc.





## Calendrier 2013-2014



### Décembre 2013

Dossier de réalisation de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) soumis au Conseil municipal.



### Hiver 2013

Démolition du bâtiment MARDUEL – durée 5 mois.



### Été 2014

Démarrage des travaux du multiplexe et des aménagements de voiries.

## Contacts



Magali BERTHIER  
Benoît RAVIER  
Tél 04 72 61 50 00



Stéphanie LECLERCQ-DESPRETZ  
Tél 04 74 62 60 81